

Soisy

MAG

Fête des
commerçants

Kermesses
des
Ecoles

Fête
des
Jardins

Fête
de la
Musique

Bal'K Cirq

Convivialité Soisy en fête(s) !

Fête
à
Gerville

Fêtes des
Associations
et des
clubs

Fêtes
des
Voisins

Garden
Party et
ciné



RETROUVEZ TOUTE L'ACTUALITÉ DE VOTRE VILLE SUR

www.soisysurseine.fr





Achetons responsable!

Venez découvrir
notre rayon «Fruits et Légumes»

100% local, 100% de saison

Avec une très grande diversité de variétés locales
produites en Île-de-France !

Centre commercial Les Meillottes
Soisy-sur-Seine
01 69 89 31 32



www.bioviveo.coop

HORAIRES

Lundi → 15h30 - 19h30
Du mardi au vendredi →
9h00 - 13h00 / 15h30 - 19h30
Samedi → 9h00 - 19h30
Dimanche → 9h00 - 12h30

**Reliez l'alarme
de votre habitation
au Poste de
Police Municipale**

**Efficacité,
Rapidité d'intervention,
Coût réduit.**

Tarif au semestre :
120 euros

**Police Municipale
de Soisy-sur-Seine
2, rue de l'Église
91450 Soisy-sur-Seine
Tél. 01 69 89 18 18**

Votre publicité à cet emplacement ?

Contactez la Régie Municipale
(disponibilités, tarifs...)
au 01 69 89 71 79

**Crédit
d'impôt
de 50 %**

Adopa
Votre
partenaire au
quotidien

QUALISAP
Certification
Qualité
Services à la Personne

Charte Qualité
Services à la Personne

services à la personne

**Agrément
Qualité
Préfectoral**

Entretien de la maison

**Aide à domicile,
Aide à la mobilité
aide ménagère**

Jardinage

**Soutien
scolaire et
garde d'enfants
à domicile**

Bricolage

49, bld de la République
91450 Soisy-sur-Seine

www.adopa.fr contact@adopa.fr
Tél : 01 60 75 57 67 06 67 79 73 10

SOMMAIRE

Soisy, la vie

04 > **Journée citoyenne :**
Mardi 20 mai

05 > **Le conservatoire municipal,**
ce lieu d'art et de convivialité

Soisy, le cadre de vie

6 > **«RER D» :** après la réunion du
25 mars...
> **Hommage à**
Jean Lellouche.

7 > **Du nouveau** à la Médiathèque
> **Les talents soiséens...**

8 > **Chenilles processionnaires...**
> **9^{ème} Fête des Jardins...**

9 > **Compteurs «Linky» :** Laissons
les Soiséens choisir...
> **Les travaux** à Soisy...

Soisy, le dynamisme

11 > **Soisy fête l'été...**

12 > **Ça s'est passé** à Soisy !

Soisy, les générations

13 > **Des chantiers «jeunes»** d'été
> **«Les rues de Soisy» :** Histoire,
patrimoine et biodiversité

14 **TRIBUNES LIBRES**

15 **INFOS PRATIQUES/ÉTAT CIVIL**

16 **Sortir à Soisy**



Chères Soiséennes, chers Soiséens,

La journée citoyenne

Pour mettre en avant des valeurs comme le civisme, le partage, le respect du bien commun, j'ai souhaité, avec l'équipe municipale, vous proposer une «Journée citoyenne», le samedi 20 mai. Ce sera l'occasion de travailler ensemble (habitants, élus et agents municipaux) pour la préservation et l'amélioration du cadre de vie de notre commune.

Voir article. P.4

«RER D» et «Nuisances aériennes»

Après les deux réunions publiques organisées en mars dernier, vous retrouverez un point d'étape sur ces dossiers...

Voir article. P.6

Soisy en fête(s) !

En cette fin d'année scolaire, Soisy-sur-Seine sera animée par de nombreux rendez-vous festifs et conviviaux.

Voir article. P.11

*Bonne lecture
à toutes et à tous.*

Jean-Baptiste Rousseau
Maire de Soisy-sur-Seine,

Soisy Mag

Mai 2017 - 3600 exemplaires. Numéro de Dépôt Légal : 6462P
Mairie : place du Général Leclerc - Tél. 01 69 89 71 71 - **Directeur de publication:** Jean-Baptiste Rousseau - **Directeur de la Communication / Réalisation :** Stéphane Foata - **Régie publicitaire municipale :** Tél. 0169897179. **Conception graphique :** MO Édition - **Impression :** Guillaume Egret (St. Michel/Orge) Tél. 01 69 46 10 14. Imprimé sur papier PEFC.

Journée citoyenne : Samedi 20 mai



Le 20 mai prochain, la ville de Soisy-sur-Seine propose, à tous(tes) les Soiséens(nes), de tout âge, de participer à une demi-journée d'action citoyenne pour leur commune.

Qu'est-ce que la «Journée citoyenne» ?

Il s'agit de participer bénévolement, durant une demi-journée, à des chantiers d'amélioration de notre cadre de vie dans des espaces publics. Portée par la commune et préambule à d'autres initiatives, cette opération entend faire de chacun un véritable acteur de sa ville. Ainsi, les Soiséens, les agents municipaux et les élus travailleront de concert pour mener à bien différents «chantiers», l'occasion de fédérer toutes les énergies **autour des valeurs de civisme, de partage et de respect du bien commun.**

Quand et où ?

La première édition de la «Journée Citoyenne» de Soisy se déroulera le **samedi 20 mai 2017 après-midi**. Durant cette demi-journée, les volontaires travailleront par petits groupes sur des «chantiers» de rénovation d'équipements, d'aménagement, de peinture ou de débroussaillage... **Le rendez-vous de tous les volontaires est fixé à 14h30, en Mairie de Soisy** (Place du Général Leclerc).

A qui s'adressent ces «Chantiers citoyens» ? Comment s'y inscrit-on ?

Chaque Soiséen(ne), quel que soit son âge, est le(a) bienvenu(e) ! Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire à l'adresse suivante : journee.citoyenne@soisysurSeine.fr en précisant vos nom, prénom, adresse, téléphone et courriel ainsi que votre âge (merci de remplir un formulaire par personne).

Des formulaires «papier» sont également disponibles à l'accueil de la Mairie.

Quelques exemples de «chantiers» ?

> Chantier n°1 : «Parc du Grand Veneur»

Type : désherbage

> Chantier n°2 : «Fleurissement»

Type : Entretien et aménagement

> Chantier n°3 : «Les bords de Seine»

Type : Nettoyage, débroussaillage

> Chantier n°4 : «Multi-accueil»

Type : Nettoyage tapis extérieur

A noter : D'autres «chantiers» ont été listés. Il seront ouverts en fonction du nombre de «volontaires».



Après l'effort, le réconfort !

Après la réalisation des différents «chantiers», l'ensemble des participants sera invité à partager **un moment de convivialité** autour d'un buffet, **à partir de 19h, à la Salle du Grand Veneur.**

Le Conservatoire Municipal de Soisy, ce lieu d'art et de convivialité !

— Rencontre avec Véronique Guillo, Directrice du Conservatoire Municipal.



Véronique Guillo
Directrice du
Conservatoire
Municipal

Pouvez-vous nous présenter le Conservatoire Municipal ?

V. G. : «Le Conservatoire est un établissement d'enseignement musical où l'on apprend la pratique instrumentale. Il est ouvert à tous, grands et petits, à partir de l'âge de 5 ans. Depuis 40 ans, il a formé deux, voire trois générations de musiciens, pour la plupart amateurs.»

Quel est l'intérêt d'un Conservatoire par rapport à un cours particulier ?

V. G. : «Ce sont deux approches totalement différentes. Au Conservatoire, le cours individuel d'instrument a pour finalité de permettre aux élèves de jouer ensemble, de partager la musique grâce aux pratiques collectives. Nous avons deux orchestres (symphonique à partir du Deuxième Cycle, et junior pour le Premier Cycle), des ensembles de cuivres, de guitares, de flûtes traversières, de clarinettes, de saxophones, un ensemble de chant, un atelier de musiques actuelles. Les élèves peuvent aussi trouver des partenaires pour faire de la musique de chambre, en petite formation. De plus, ils participent aux événements : concerts, auditions, cérémonies commémoratives, Pianothon...»

Oui, mais au Conservatoire, il faut faire du solfège !

V. G. : «Ah, ça y est, vous avez prononcé le mot qui fâche, solfège! Mais l'enseignement du solfège a considérablement évolué. Pour commencer, on ne dit plus solfège mais formation musicale. Incontournable, l'apprentissage de la lecture de notes et du rythme s'accompagne d'une découverte de l'univers musical, avec une grande part laissée à l'écoute, à l'oralité, aux rythmes corporels, à l'expression vocale. Ce travail se fait en lien avec le professeur d'instrument, et de façon plus ludique.»

Pourquoi est-ce important de développer l'autonomie de l'élève ?

V. G. : «Les années passées au conservatoire doivent permettre à l'élève de trouver toute sa vie le plaisir de faire de la musique à sa guise, d'être capable de prendre une partition et de jouer, de trouver des partenaires pour partager la musique... Et cela ne peut se faire que s'il a reçu une formation sérieuse et complète, prodiguée par nos professeurs, tous musiciens et pédagogues diplômés. Je suis toujours ravie de constater que des élèves, de leur propre initiative, constituent des groupes, se rencontrent pour monter des projets (comme au ciné-club La Lucarne ou pour le spectacle « Les deux Pompadour», en septembre prochain).»

La musique, c'est un loisir comme un autre ?

V. G. : «Non, la pratique d'un instrument de musique nécessite un apprentissage, donc un travail régulier. Le plaisir de jouer est à ce prix. Mais l'effort n'est rien comparé à la satisfaction de progresser, d'être de plus en plus autonome et de pouvoir s'exprimer avec son instrument. Pour un enfant, la pratique instrumentale est un atout dans son épanouissement, les qualités requises (concentration, écoute, esprit critique, sens de l'effort...) sont un plus incontestable.»

Au Conservatoire, on ne fait que du classique ?

V. G. : «Bien sûr que non! Ce qu'on appelle le répertoire est certes une partie importante de notre enseignement. Notre mission est d'offrir à tout élève, quel que soit son âge et son profil, la possibilité de découvrir et de jouer Mozart, Chopin, Schumann, et aussi notre patrimoine, Debussy, Ravel, Fauré... Mais le conservatoire en 2017 est ouvert à toutes les musiques. Nous avons un atelier de musiques actuelles (jazz, pop, rock, musiques du monde...). Notre classe de chant propose un enseignement élargi à la comédie musicale. Vous pourrez d'ailleurs entendre l'ensemble des élèves du conservatoire dans ce répertoire, car notre **spectacle de fin d'année, le 23 juin, s'intitulera «Broadway-sur-Seine»** et sera consacré à la comédie musicale.»

Tout le monde est-il bienvenu au Conservatoire ?

V. G. : «Bien sûr, nous sommes fiers de permettre à tous l'accès à la musique. Nous nous adaptons en permanence pour répondre au mieux aux attentes des élèves. Chaque parcours est différent, et nous mettons toujours l'élève au centre du projet. Le Conservatoire s'adresse à tous les Soiséens.»

Comment s'inscrire ?

> **Journée Portes Ouvertes**
> **Samedi 20 mai 2017**
> **10h/13h : rencontre avec les professeurs et essai des instruments**
> **15h : «Heure Musicale» des élèves du Conservatoire**

RER D / Nuisances aériennes : Après les 2 réunions de mars...



De gauche à droite : J-B. Rousseau (Maire de Soisy), S. Raffalli (Maire de Ris-Orangis), R. Colas (Député-Maire de Boussy St. Antoine), P. Jumelle (Maire d'Étiolles), E. Petitdidier (1^{er} maire adjoint de Soisy), G. Tron (Maire de Draveil), T. Mandon, (Secrétaire d'État de l'Enseignement supérieur et de la Recherche).

Les 25 et 29 mars derniers, à l'invitation du Maire de Soisy-sur-Seine, de nombreux Soiséens se sont réunis au Grand Veneur pour évoquer les dossiers «RER D» et «Nuisances aériennes».

RER D

Les élus du territoire, toutes étiquettes politiques confondues ont parlé d'une même voix pour s'opposer à un projet de réorganisation de la ligne D qui pénalise les usagers de la «ligne de la vallée». Cette mobilisation a permis de réaffirmer leur **opposition à tout changement de train à la gare de Juvisy**, et leur **souhait d'une amélioration de la ligne (ponctualité, fréquence et sécurité) et ce pour «TOUS» les usagers de la ligne.**

Une pétition est disponible à l'accueil de la Mairie et sur le site Internet municipal www.soisysurseine.fr. Les Soiséens qui ont exprimé leur souhait de participer à un collectif seront réunis dans les prochains jours à la mairie pour une première réunion. A suivre...

Nuisances aériennes

En présence de plusieurs élus du territoire (R. Colas, S. Raffali, Y. Petel), le Maire de Soisy-sur-Seine, a organisé une réunion destinée à présenter aux Soiséens une contre-proposition au projet de modification de la trajectoire de décollage face à l'Est depuis Orly. Jean Serrat, notre «expert» local, a présenté l'intérêt d'une nouvelle procédure incitant les pilotes à prendre le plus rapidement possible de l'altitude, afin de réduire les nuisances pour tous les territoires. Sensible à cette nouvelle idée, la Direction Générale de l'Aviation Civile a sollicité les Maires concernés afin qu'ils désignent des personnes pouvant travailler sur un nouveau projet. A suivre...

Hommage à Jean Lellouche



Le lundi 17 avril dernier, Jean Lellouche nous a quittés des suites d'un longue maladie. Il avait 63 ans. La Municipalité présente ses condoléances à son épouse et ses deux enfants.

Une vie professionnelle au service des autres

Jean Lellouche a été Directeur de l'ADAPT à Soisy, puis à Evry (Association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées). Il était retraité depuis peu. Il n'a eu de cesse, durant sa carrière, de travailler pour une meilleure intégration des personnes handicapées dans le monde du travail.

Soiséen et Président du Comité des Fêtes

Soiséen depuis 1988 et Président du Comité des Fêtes de Soisy-sur-Seine, entre 2008 et 2014, il a initié, avec son équipe de bénévoles, de nouvelles manifestations : «Tradition et passions», «Fête du vélo», «Loto des familles», et était présent très régulièrement, avec son association, lors des manifestations municipales, pour y tenir le stand «buvette/restauration». Jean était connu et apprécié des habitants pour sa convivialité, sa générosité et son humour.

Du nouveau à la Médiathèque !

Les «Graines de lecteurs» reçoivent un livre

Dans le cadre de l'opération «Graines de lecteurs», réalisée en partenariat avec le Conseil Départemental, la Ville de Soisy-sur-Seine offre à chaque enfant de petite section de maternelle, l'album qu'il préfère parmi une sélection élaborée par les bibliothécaires et les enseignants. Cette action vise à sensibiliser chaque parent à l'intérêt du livre et de la lecture dès le plus jeune âge.

Une session de révision pour tous les élèves et un atelier de «Gestion du stress»

Comme l'année passée, la Médiathèque Municipale met à disposition des élèves et étudiants les espaces calmes du 1er étage pour leurs révisions (BAC et autres examens de fin d'année).

Les salles seront ouvertes du mardi 6 au mercredi 28 juin, aux horaires suivants :

- les mardi, mercredi et vendredi et samedi* de 9h à 12h et de 14h à 18h
- le jeudi de 9h à 12h

* le samedi de 10h à 12h30, (1er étage également ouvert au public).

Le samedi 10 juin, de 15h à 17h, Estelle Pouchelon, auteure du livre «Se relaxer en 5 minutes par jour» (disponible à la médiathèque et en vente le 10 juin), proposera un **atelier pratique et gratuit de gestion du stress en vue des examens**. Les élèves et leurs parents sont les bienvenus, sur inscription auprès de la médiathèque (01 69 89 01 71).

Le 1^{er} étage de la Médiathèque ouvre ses portes le samedi matin

Avec le renfort de 10 bénévoles, 9 Soiséennes et 1 Etiollaise, souhaitant toutes s'investir dans la vie de notre commune, la Médiathèque Municipale ouvre son 1er étage et ses collections au public, le Samedi matin, de 10h à 12h30.

 > Médiathèque Municipale - Château du Grand Veneur - Tél. 01 69 89 01 71



Les talents soisésiens : Musique et tennis...



«Kassandre» : Un clip à Soisy !

Si vous êtes une ou un habitué(e) de la «Fête de la Musique» à Soisy, vous connaissez certainement Kassandre. Cette jeune soiséenne a récemment «posté» son nouveau clip-vidéo dans lequel elle interprète «Earth song» de Michael Jackson (voir lien ci-dessous). Celui-ci a été en partie tourné dans le Parc du Grand Veneur et sur les bords de Seine.

A écouter et à regarder sans modération!

> www.youtube.com/watch?v=Q7oW5y6fYqQ



Premier titre chez les «Pro» pour Geoff !

Moment important dans une carrière, Geoffrey Blancaneaux, le jeune tennisman soiséen vient de remporter son premier titre chez les professionnels, au cours du tournoi ITF d'Hammamet (Tunisie). Au terme d'une semaine assez renversante où il remporte quatre de ses cinq matchs en trois sets, il vient à bout, en finale, de son adversaire, l'Italien Cristian Carli, en trois manches. «C'est une étape dans ma carrière. La mission est réussie. Le travail paie !», a-t-il déclaré.

> www.facebook.com/888GEOFF

Chenilles processionnaires : Attention danger !



Nid de chenilles processionnaires

« Depuis quelques années, les chenilles processionnaires sont de plus en plus présentes dans nos pins et autres résineux. Cette chenille constitue un vrai danger pour l'homme (surtout pour les enfants) mais aussi pour les animaux domestiques.

Comment les repérer ?

Les chenilles processionnaires installent, durant la période hivernale, leurs cocons dans les pins et autres conifères de la région (voir photo ci-contre).

Quels sont les dangers ?

La chenille processionnaire peut se révéler extrêmement dangereuse pour l'homme (surtout les enfants), mais aussi pour les animaux domestiques (chiens et chats). Les poils des chenilles sont très urticants, et leur seul contact avec un œil peut rendre aveugle. Un chien ou un chat peut avoir sa langue nécrosée par le venin des poils et en mourir en quelques jours.

Que faire en présence d'un nid de chenilles processionnaires ?

Il est impératif de détruire les nids (cocons) et de lutter contre la propagation des chenilles. Un arrêté municipal a été pris en ce sens. Dans leurs cocons, elles attendent le réchauffement propice pour sortir et redescendre en procession le long du tronc, pour chercher à s'enterrer. C'est avant leur descente qu'il faut intervenir :

- **soit en détruisant les nids** ; en coupant les extrémités des branches sur lesquelles il y a des nids (se protéger avec un masque respiratoire et une protection oculaire), puis en les brûlant (impératif). Pour cette opération, on peut faire appel à une entreprise spécialisée, surtout si les nids sont difficiles d'accès. Quoi qu'il en soit, il faut toujours veiller à sa sécurité et à celle des personnes aux alentours, car un cocon qui tombe dégage des poussières très irritantes et reste dangereux.

- **soit en posant des pièges** ; il s'agit de placer des sortes de gouttières autour du tronc de l'arbre afin de bloquer la descente des chenilles, et de les diriger vers un sac plastique, garni de terre. Une fois dans le sacs, les chenilles cherchent à s'enterrer. Au bout de quelques semaines il faut brûler le contenu des sacs (terre et chenilles) avec précaution.

Durant l'été, alors que les chenilles sont sorties de leur chrysalide, et sont devenues papillons, il est possible d'utiliser des «pièges à phéromones». Ils permettent d'attirer et d'éliminer les papillons mâles afin de limiter la reproduction des chenilles.

Enfin, **en septembre**, les femelles pondent des milliers d'œufs sur la cimes des conifères (pins, cèdres, cyprès...). Les bébés chenilles vont alors proliférer en dévorant les aiguilles de pins dont ils raffolent, occasionnant les dégâts et le jaunissement caractéristiques des arbres atteints par la processionnaire du pin. A ce stade, il n'y a que les entreprises spécialisées qui peuvent intervenir avec un traitement biologique projeté avec une lance aérosol, permettant de bloquer leur développement.

i > ARS (Agence Régionale de Santé) : <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/chenilles-urticantes-1>

Fête des Jardins au Grand Veneur



Pour sa 9ème édition, la «Fête des Jardins» de Soisy-sur-Seine se déroulera les **samedi 13 et dimanche 14 mai prochains, au Parc du Grand Veneur.**

Comme chaque année, les amoureux du jardinage y trouveront des conseils avisés pour bien entretenir leur jardin et des étalages de plantes, de fleurs... Ils pourront aussi assister à des conférences, des spectacles pour enfants...

(programme complet sur le www.soisysurseine.fr).

i > Fête des Jardins

> Les 13 et 14 mai 2017, de 10h à 19h

> Parc du Grand Veneur

**DÎNER
DANSANT
LE 13 MAI**

**Samedi 13 mai,
de 19h à 2h**

Salle du Grand Veneur

**avec les producteurs du
Périgord et le Club de l'Amitié**

> Réserv. : 06 62 02 21 42

club.amitie.soisy@orange.fr

> Tarif : 45 euros

Compteurs «Linky» : Laissons les Soisiens choisir...

_Alors qu'Enedis vient d'adresser des courriers à certains Soisiens pour les prévenir de l'installation des nouveaux compteurs «Linky», le Conseil Municipal, dans une motion votée le 27 avril, interpelle ENEDIS...

Le 27 avril dernier, le Conseil Municipal a voté, **une motion «demandant à Enedis de recueillir le consentement ou l'opposition des abonnés, dans le cadre de la gestion des compteurs Linky».**

L'installation des compteurs «Linky» doit débuter à Soisy, à partir de juin prochain. Il semble que, dans ces relations avec ses abonnés, la société Enedis ne suive pas les recommandations faites en 2012 et en 2015 par la **Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL)**, autorité administrative indépendante chargée de veiller, entre autres, au respect de la vie privée et des libertés individuelles

En effet, la CNIL depuis 2012, recommande : «*le consentement de l'abonné doit être demandé pour la remontée de la courbe de charge dans le système d'information d'ERDF ainsi que pour la transmission de la courbe de charge aux tiers*», et «*l'usager doit pouvoir, à tout moment, désactiver ce stockage et purger ses données (notamment en cas de déménagement)*».

Compte tenu des inquiétudes exprimées par un certains nombre d'abonnés, le Conseil Municipal de Soisy-sur-Seine demande à ENEDIS de suivre les recommandations de la CNIL.



Les compteurs «Linky» sont annoncés à Soisy entre juin et novembre prochains

i > **Références :**
> www.cnil.fr
> www.enedis.fr/linky-bientot-chez-vous

Des travaux à Soisy



1- «Entrée de ville» côté Draveil :

Les bas-côtés de la route départementale 448 ont été aménagés, à la demande de la commune, par la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud - Seine Essonne Sénart. Des places de stationnement ont été créées, le long de la voie afin de répondre aux besoins des riverains. Par ailleurs des passages protégés ont été tracés sur la chaussée afin de sécuriser le cheminement des piétons. Le fleurissement de l'entrée de ville est prévu dans les prochaines semaines.

2- Rue de la Croix de Gerville :

Après plusieurs rencontres avec les riverains et une première phase test, les premiers aménagements de voirie ont été réalisés : pose de jardinières pour ralentir la circulation automobile, marquage des places de stationnement. Dans les prochains jours ces aménagements seront améliorés et sécurisés.

3- Rue de l'Ermitage :

Un rétrécissement de chaussée a été créé sur le tronçon «rue du Grand Veneur /rue du Cimetière» pour sécuriser les traversées des piétons notamment des écoliers très nombreux sur ce trajet.

4- Rue des Carrières :

Le marquage au sol et l'installation des panneaux de signalisation viennent d'être réalisés, notamment pour bien signaler le contre-sens vélo.



AVIS DE VALEUR
DE VOTRE BIEN OFFERT

Concrétisons ensemble
votre projet immobilier
ACHAT - VENTE

i@d
iadfrance.fr



RÉSEAU DE
PROXIMITÉ



HONORAIRES
ADAPTÉS



DIFFUSION SUR
+ DE 200 SITES



RECHERCHES
PERSONNALISÉES



Sonia **ASTEQUE**

06 30 48 03 40

sonia.asteque@iadfrance.fr



Sonia ASTEQUE - N° RSAC 539208199 EVRY



Claire **RUIZ**

06 30 17 32 08

claire.ruiz@iadfrance.fr

Claire RUIZ - N° RSAC 434099362 EVRY

**Votre publicité
à cet emplacement ?**

Contactez la Régie Municipale

(disponibilités, tarifs...)

au 01 69 89 71 79



Entreprise J.A.L.F.

vous propose son expérience et ses idées
pour tous travaux de jardin

Taille, élagage, aménagement, entretien,
tonte, plantations, débroussaillage...

15 rue Notre Dame - 91450 Soisy-sur-Seine

Tél. : 01 69 89 19 98

Portable : 06 64 31 46 93

e-mail : lois@jal.f.fr • site : www.jal.f.fr

PAYSAGISTE



Soisy fête l'été, Les 1er, 8 et 9 juillet prochains !

Avant le début des vacances estivales, la Ville de Soisy-sur-Seine propose deux rendez-vous pour célébrer ce début d'été. Le samedi 1er juillet avec la «Fête à Gerville», les samedi 8 et dimanche 9 juillet avec une «garden party» et un «Cinéma en plein air» au parc du Grand Veneur

La fête à Gerville

Cette manifestation, organisée par la commune en partenariat notamment avec l'Association des Locataires de Gerville, le Comité des Fêtes de Soisy, le Secours Catholique propose aux habitants du quartier («Gerville», «Deux Marquises» ..) de se retrouver autour de diverses animations proposées par le personnel du Centre de Loisirs, du Point Rencontre Jeunes et de la Médiathèque municipale **le Samedi 1er juillet, après-midi** (programme complet sur le www.soisysurseine.fr).

Dans la soirée, un cinéma plein air avec la projection du film «Rio» viendra conclure cette journée.



La Fête de Gerville se déroulera le 1er juillet 2017

i > La fête à Gerville - Samedi 1er juillet 2017, à partir de 14h30 - au cœur de la résidence

«Garden party» et cinéma en plein air au Parc du Grand Veneur

Les samedi 8 et dimanche 9 juillet, la Ville de Soisy-sur-Seine, proposera aux Soiséens de se retrouver un week-end pour le début des vacances d'été autour d'une «Garden party» dans le Parc du Grand Veneur. Durant les deux jours, **un manège de chevaux de bois** sera présent pour le plaisir des petits et des grands. Le samedi soir, une séance de **«cinéma en plein air»** sera proposée . avec la projection du film «Astérix, Mission Cléopâtre». Tout le week-end, l'après midi, des animations et des activités seront assurées par les animateurs du service «Jeunesse». Ce sera aussi l'occasion pour chacun de prendre connaissance des activités prévues cet été à Soisy. Le programme détaillé de cette «Garden party» sera prochainement publié sur le www.soisysurseine.fr

i > La «Garden party» - Samedi 8 et dimanche 9 juillet 2017 - Parc du Grand Veneur

2^{ème} «Soiséenne» des commerçants

«Jogging et marche pour tous !»

L'Association des Commerçants vous invite à la 2^{ème} édition de «La Soiséenne». Cette année, le programme propose deux itinéraires entre ville et forêt. Le premier vous invite à courir «à votre rythme» sur 7 km (départ à 17h45), tandis que le second vous propose de marcher sur 5 km (départ à 17h15 / même parcours pour les «kids»). Le départ et l'arrivée auront lieu au parc du Grand Veneur. Après l'effort, les commerçants proposeront leur traditionnel «apéritif» en musique, avec la remise des trophées.

i > «La Soiséenne» et «l'apéritif des Commerçants»
> Samedi 17 juin, à partir de 17h15 - Parc du Grand Veneur
> Inscriptions du 17/05 au 8/06 chez vos commerçants :
> 5 € / 3 € «kids» / Inscriptions sur place le 17/06 : 7 € / 3 € «kids»

La Soiséenne

**DU MATÉRIEL
POUR «LES FÊTES
DES VOISINS»**

La Ville de Soisy-sur-Seine rappelle aux Soiséens qu'elle propose de vous aider dans la préparation et l'organisation de votre «Fête des Voisins», notamment par une mise à disposition de matériels : tables, bancs et barnums.

> Services Techniques

> Tél. 01 69 89 71 70

ÇA S'EST PASSÉ À SOISY



CONCERT DU TRIO PARNASSE

17 mars : Après un cycle d'interventions dans les écoles de la commune, le Trio Parnasse a invité les Soiséens pour une «Soirée chez Robert et Clara Schumann», avec un «concert commenté», dans la salle du Grand Veneur...

PRINTEMPS DES POÈTES



18 mars : L'équipe de la Médiathèque Municipale avait installé des tipis dans les salles de lecture ; l'occasion d'écouter un poème, de lire, de s'évader...



LES SUCCÈS DE SEGRS

19/25 mars : Les gymnastes de Seine Essonne sont en route pour les championnats de France, avec 3 titres régionaux et 23 jeunes filles qualifiées.

25 mars : Une vingtaine de jeunes soiséens ont reçu leur première carte d'électeur. Un moment solennel et républicain important dans leur vie de citoyen.

NOUVEAUX ÉLECTEURS



RÉUNION «RER D»

25 mars : Une seconde réunion publique «RER D» a été proposée aux Soiséens. Plus de 300 personnes étaient présentes, avec notamment la présence de nombreux élus (voir article P.6).



LOTO DU COMITÉ DES FÊTES

25 mars : Le Comité des Fêtes a proposé son traditionnel «Loto», dans la salle du Grand Veneur ; l'occasion d'une bonne soirée en famille...

Des « Chantiers Jeunes » pour les 16/25 ans, cet été !

Au cours de l'été, en partenariat avec la commune, le SIARCE (Syndicat intercommunal d'aménagement de réseaux et de cours d'eau) et le SIREDOM (Syndicat Intercommunal pour le Recyclage et l'Energie par les Déchets et Ordures Ménagères) proposent aux jeunes soisiens plusieurs « chantiers citoyens ».



A qui s'adressent les « Chantiers Citoyens » du SIARCE et du SIREDOM ?

Ils sont destinés aux **Soisiens** de **16 à 25 ans**.

Où, comment et quand se déroulent les stages ?

Les « chantiers » se dérouleront sur le territoire communal de Soisy. Chacun des « chantiers » sera composé de 8 jeunes et propose une durée de travail de 30 heures sur 5 jours.

→ Stage SIREDOM « Brisfer » : **du 17 au 21 juillet 2017**

→ Stage SIARCE : **du 24 au 28 juillet 2017**

Quelle est la nature des missions ? Ai-je besoin d'un équipement spécial ?

Il s'agit de missions d'entretien, de débroussaillage, de nettoyage des bords de Seine et des bois communaux. Tous les vêtements de sécurité seront fournis aux participants (gants, bottes, uniformes de travail...).

Comment ces stages sont-ils rémunérés ?

- SIREDOM : **230 euros en Chèques Cadeaux** multi-enseignes.

- SIARCE : **230 euros en Chèques Vacances**.

Comment s'inscrire à ces stages ?

Les dossiers d'inscription (« 16/18 ans » et « 18/25 ans ») sont téléchargeables sur les sites du SIARCE et du SIREDOM.

→ Pour les stages SIARCE (01 60 89 82 20) : www.siarce.fr

→ Pour le stage SIREDOM (01 69 74 23 50) : www.siredom.com

Les dossiers d'inscription remplis sont à déposer à la Mairie (Accueil) avant le 31 mai.

DES CHANTIERS JEUNES «VILLE» !

La Ville de Soisy-sur-Seine propose également, cet été, des chantiers (16 places) pour les Soisiens, âgés de 16 à 17 ans, pour une « 1^{ère} expérience professionnelle ». Les missions de 5 jours (sur juillet et août) concernent les services « techniques » et « espaces verts ». La rémunération est calculée sur la base du SMIC. La lettre de motivation et le CV sont à adresser à la Mairie (mention « Chantiers Jeunes Ville », en précisant sa date de naissance et ses disponibilités), avant le 31 mai 2017.

(i) > Rens. Point Rencontre Jeunes
> Tél. 01 60 75 97 61



« Les rues de Soisy : Histoire, patrimoine et biodiversité »

À partir du livre « Nos rues ont une histoire, Soisy-sur-Seine », récemment publié par l'association « Soisy-Etiolles Environnement », et un projet porté par les membres bénévoles du « Groupe Biodiversité de Soisy », de création de « parcours découverte », il vous est proposé un temps d'échange et de rencontre autour du thème : « Les rues de Soisy : Histoire, patrimoine et biodiversité ».

Que vous soyez nouveaux ou anciens résidents, venez découvrir notre patrimoine naturel et bâti, des récits de vie, des faits historiques qui concernent notre commune lors d'une « rencontre conférence » le samedi 17 juin à 15h dans la salle du Grand Veneur.

(i) > « Les rues de Soisy : Histoire, patrimoine et biodiversité »
> avec « Soisy Etiolles Environnement » et le « Groupe Biodiversité de Soisy »
> Samedi 17 juin, 15h, Salle du Grand Veneur



GRUPE DE LA MAJORITÉ

FAIRE LES MEILLEURS CHOIX POUR LES SOISIÉENS...

La Communauté d'Agglomération «Grand Paris Sud - Seine Essonne Sénart» existe depuis maintenant un an et demi.

Depuis le 1er janvier 2017, toutes les communes de «Grand Paris Sud» ont transféré à la Communauté d'Agglomération les compétences «eau potable», «eaux pluviales», «assainissement». Ce transfert rendu obligatoire par la loi doit permettre une meilleure gestion de compétences.

Cette année, les 24 communes de la Communauté d'Agglomération doivent déterminer les activités et les équipements sportifs et culturels qui relèvent de «l'intérêt communautaire», c'est-à-dire qui ont un intérêt à être gérés au niveau intercommunal plutôt que par les communes pour réaliser des économies d'échelle ou pour des raisons de rayonnement intercommunal.

Ainsi le conservatoire de musique et la médiathèque de Soisy sont concernés par cette réflexion.

Compte tenu de leur ancrage communal, de leur imbrication forte avec la vie communale, la Municipalité ne souhaite pas le transfert de ces équipements à la Communauté d'Agglomération.

Ces deux services sont des équipements de proximité, qui doivent rester en lien direct, d'une part avec les Soisiéens, leurs besoins, leurs demandes, leurs initiatives et d'autres part avec l'animation locale spécifique proposée par la Municipalité.

**Les élus du
groupe "Ensemble
pour Soisy"**

GRUPE DE L'OPPOSITION

UNE CHARTE MAIS AVEC QUELS RÉSULTATS ?

En février 2014, l'Etat, le mouvement associatif et les collectivités territoriales ont signé «la charte d'engagements réciproques» proposant ainsi un cadre conventionnel dans les relations entre associations et collectivités. Dernièrement, le comité national de suivi et d'évaluation a rendu son rapport au ministre de la Ville.

Le constat est éloquent, à ce jour, seules 50 chartes locales ont été signées, ce qui est peu au regard du nombre de collectivités existantes. La raison principale réside sans doute, dans la mouvance ininterrompue liée à la réforme territoriale de ces derniers mois, avec les lois MAPTAM et NOTRE.

Second constat de ce comité, «les collectivités les plus importantes ne se sont pas saisies de la charte pour organiser une concertation des actions utiles à la co-construction de politiques publiques intéressant les associations» (source AMF).

Dans leurs préconisations, il est fait état d'une poursuite et amplification des actions entreprises auprès des différents acteurs qui ont tous une utilité à cette démarche.

Ceci étant, cela n'empêche en rien la vitalité et la diversité de nos associations qui demeurent incontournables dans la vie de nos communes, dont à Soisy-sur-Seine. Nous ne pouvons que nous en féliciter et encourager ces initiatives locales, dans l'intérêt général.

**Les élus du groupe
"Soisy, ma ville, ma
vie" Droite et Centre**

GRUPE DE L'OPPOSITION

Texte non parvenu.

**Les élus du groupe
"Unis et solidaires pour
Soisy" Liste de Gauche
(EELV - PRG - PS)**



En juin 2017, ÉLECTIONS LÉGISLATIVES !

1^{er} Tour : Dimanche 11 juin 2017, de 8h à 20h

2^{ème} Tour : Dimanche 18 juin 2017, de 8h à 20h

>Service Etat Civil / Élections

>Tél. 01 69 89 71 61



Vélos électriques

SUBVENTIONNÉS JUSQU'EN 2018

En février dernier, un décret (J.O. du 18 février 2017) a créé une nouvelle aide de 200 € maximum pour l'acquisition d'un vélo électrique, sans batterie au plomb..

Les particuliers, mais aussi les entreprises et les administrations, souhaitant faire l'acquisition d'un vélo à assistance électrique (VAE) peuvent bénéficier cette aide. Celle-ci est fixée à 20% du coût. L'acquisition doit est faite avant le 31 janvier 2018.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous connecter au portail Internet «Bonus Vélo», à l'adresse suivante :

<https://portail-bonusvelo.asp-public.fr>



INSCRIVEZ-VOUS OU INSCRIVEZ VOS PROCHES au Plan canicule !

L'été approche avec ses potentielles vagues de fortes chaleurs susceptibles de mettre en danger les personnes fragiles et isolées.

Pour bénéficier d'un contact régulier avec les services municipaux, et même d'interventions en cas de besoin, la Ville vous invite à venir en Mairie pour vous inscrire, ou inscrire toute personne de votre entourage (famille, ami, voisin...).

La Ville recherche des bénévoles disposant d'un peu de temps durant l'été pour assurer des visites et appels aux seniors concernés.

> Service solidarité Seniors (En Mairie)

> Tél. 01 69 89 71 64

DERNIÈRE MINUTE !

Tir à l'arc : «Challenge Femmes»



Le Comité Départemental de Tir à l'Arc de l'Essonne et l'association des Archers du Grand Veneur organisent un «Challenge Femmes», le dimanche 18 juin 2017, sur le champs de tir du Stade des Donjons, à Soisy (compétition ouverte aux licenciées FFTA et FFH)..

>Inscriptions par mail : challenge-femmes91@archers91.fr

>www.archers91.fr



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Février 2017 : Elsa FARJON,
Ethan DAVID, Miya GAUFILLET.
Mars 2017 : Malika DOLPHIN
SIGOBINE, Paul LEBLANC
GRANDGEORGES.

ROXIN, Charles BILLET,
René BOUCHET.

Mars 2017 : Fatiha
BENAOUNALLAH.

Avril 2017 : Laurent MORJON.

MARIAGES

.../...

DÉCÈS

Janvier 2017 : Esperanca
DOS REIS.

Février 2017 : Jean-Pierre
RAGOT, Marthe FROIDEFOND
vve DOMONT, André
GROS, Simone VOGEL vve

VACANCES D'ÉTÉ

Du samedi 8 juillet
au dimanche 3
septembre 2017
Reprise des cours
le lundi 4 sept. 2017

ÉVÉNEMENT

SAMEDI 20 MAI, 14H/18H

Journée citoyenne

Des chantiers pour Soisy, par les Soisiens...

- > 14h accueil en Mairie, puis chantiers
- > 19h buffet convivial au Grand Veneur
- > Inscriptions sur journee.citoyenne@soisysurseine.fr
- > Voir article P.4

JUSQU'AU 31 MAI,

Expo ONF «La Gestion de la forêt de Sénart»
Médiathèque Municipale

LES 13 ET 14 MAI

9^{ème} Fête des Jardins
Parc du Grand Veneur
Voir article P.8

SAMEDI 13 MAI, À 19H

Dîner dansant
de la «Fête des jardins»
Voir article P.8

VENDEDI 19 MAI, À 19H30

Zum'apéro
avec «Lulu & les p'tites bouilles de Lune»
Salle du Grand Veneur

LES 19, 20 ET 21 MAI,

Théâtre «Musée haut musée bas», «Cie. Fantasio» - Le 19 et 20/5 à 20h30 et le 21/5 à 15h30
Salle des Fêtes
Tarifs 10 € / 5 €

LES 20 ET 21 MAI

Expo «Art et peinture au château»
Salle du Grand Veneur

SAMEDI 20 MAI

Journée citoyenne
Voir «Événement»
Ci-dessus

DIMANCHE 21 MAI, 14H/18H

Thé Dansant
Salle du Grand Veneur
Tarif : 7 €

LUNDI 29 MAI, À 20H30

Conseil Municipal
Salle du Conseil
Confirmation par aff.

SAMEDI 3 JUIN, DE 14H À 2H

«Bal'K cirq»
avec MV Evènement
Parc du Grand Veneur

DIMANCHE 11 ET 18 JUIN,
8H/20H

**Législatives 2017
1er et 2ème Tour**

SAMEDI 17 JUIN, À 15H

Rencontre «Les Rues de Soisy : Histoire, patrimoine et biodiversité»
Voir article P.13

SAMEDI 17 JUIN, À 20H30

Concert Chorale
avec «Choraveil»
Eglise Notre Dame

SAMEDI 17 JUIN, À 17H15

«La Soiséenne» et apéritif musical
avec les commerçants
Voir article P.11

LES 23 ET 24 JUIN,

Fête de la musique
23/6, à 20h30, Concert du conservatoire
24/6, à 16h Concert avec les chanteurs d'Ashbourne, et «Tea time» du Comité de Jumelage
24/6, de 18h à 0h, Concert «Pop, rock...»
Salle et parc du Grand Veneur

DIMANCHE 25 JUIN, 14H/18H

Foire aux Miettes
Soisy Aide Au Monde
Allée Chevalier

DIMANCHE 25 JUIN, 14H/18H

Thé Dansant
Salle du Grand Veneur
Tarif : 7 €

DIM. 25 JUIN, À 17H30

Concert Chorale
avec «Les Cœurs Mêlés»
Eglise Notre Dame

JEUDI 29 JUIN, À 20H30

Conseil Municipal
Salle du Conseil
Confirmation par aff.

SAMEDI 1ER JUILLET, 14H30

Fête à Gerville
Résidence de Gerville
Voir article P.11

VOS ASSOCIATIONS

• CINÉ CLUB LA LUCARNE :

- > 19/5 «Whiplash» de D. Chazelle
- > 16/6 «Tirez sur le pianiste» de F. Truffaut
- > à 20h, Salle de l'ONAC
- > Séance : 4 € / Adhésion : 3 €)
- Tél. 06 77 66 30 88

• LE JARDIN DES ARTS :

- > 20/5 «New-York, capitale des arts»
- > 18h30, Médiathèque municipale
- > Tarifs : 5 / 10 €

• CLUB DE L'AMITIÉ / Tél. 06 07 89 37 56

- > 13/5 Dîner dansant «Fête des jardins»
- > 2 au 9/6 Séjour en Sardaigne
- > 27/6 Zooparc de Beauval

• ASKATY / Tél. 01 60 75 29 97

- > 11/5 Hôtel particulier K. Langsdorff
- > 20/5 Concert «Pasdeloup»
- > 8/6 Musée de la poupée
- > 27/6 Cité du Cinéma

• SOISY DÉTENTE: / Tél. 01 60 75 26 00

- > 10/5 Journée à Orléans
- > 9/6 Exposition Pissaro

• SORTIES AVEC LES GODILLOTS DE SOISY :

- > 2,, 5, 7, 9, 12, 14, 16, 19, 23, 26, 28 & 30 mai
- > 2, 4, 6, 9, 11, 13, 16, 18, 20, 23, 25, 27 & 30 juin
- Tél. 01 60 75 63 06

LES 8 ET 9 JUILLET,

Garden Party
Parc du Grand Veneur
Voir article P.11

Retrouvez tous les rendez-vous soisiens sur
www.soisysurseine.fr
(rubrique: "Manifestations")

